



**DIRIGER:**  
Motiver vos  
troupes en  
période de  
crise

**E-ENTREPRISE**

**N° 69**

**SEPTEMBRE 2009**

En période de crise, plus que jamais, il est important de motiver les équipes. Quelles solutions adopter ? À quoi faut-il être vigilant ? Éléments de réponse.

### Donnez des perspectives

Il n'y a rien de pire que de ne plus savoir où l'on va. C'est le moment de clarifier et de rappeler vos objectifs stratégiques. Plus vous aurez l'air de maîtriser la situation, plus vos équipes vous suivront avec conviction. N'hésitez pas à conceptualiser vos objectifs par un document écrit accessible à tous.

### Travaillez l'ambiance

Prenez n'importe quel prétexte pour réchauffer l'ambiance. Vous avez gagné un nouveau contrat ? C'est l'occasion d'en parler autour d'un verre en fin de journée. C'est l'anniversaire de l'un de vos collaborateurs ? Organisez un petit déjeuner de l'équipe pour lui fêter. Votre activité est plus calme que d'habitude ? Et si vous en profitez pour offrir une formation à vos salariés.

### Informez et responsabilisez votre équipe

Rassurez vos salariés et impliquez les en leur donnant des informations régulières et objectives sur la situation de l'entreprise.

Identifiez ensemble les points d'effort pour améliorer la productivité et la rentabilité. Les équipes ont souvent des idées aussi étonnantes que pertinentes..., d'autant plus lorsqu'elles ont conscience des enjeux.

### Positiver

Ceux qui développent une « positive attitude » sont statistiquement plus performants que les autres.

Les crises constituent de véritables occasions de faire bouger les choses, de saisir des opportunités, pour ceux qui savent les identifier et en tirer parti.

### Développer la créativité

Poussez vos collaborateurs à être curieux à regarder ce qui se fait ailleurs et que vous pourriez appliquer. Pensez à stimuler et à récompenser les nouvelles idées efficaces.



Ordre des experts-comptables  
région Paris Ile-de-France

45, Rue des Petits Champs

75035 – PARIS Cedex 01

Téléphone : 01 55 04 31 31 / Télécopie : 01 55 04 31 70

[www.oec-paris.fr](http://www.oec-paris.fr)



est une publication électronique  
bimensuelle de

l'Ordre des experts-comptables

région Paris Ile-de-France

Directeur de la publication : Bernard LELARGE

Rédacteur en chef : Arnaud CUISINIER

Conception/Réalisation : BGC TOSCANE - [www.bgctoscane.com](http://www.bgctoscane.com)

Régle publicitaire : Effiliation

42, rue des Martyrs - 75009 PARIS / Téléphone : 01 40 18 54 04 / Site  
internet : [www.affiliation.com](http://www.affiliation.com)

©Istockphoto - Ordre des Experts-Comptables